

Date de transmission de l'acte: 07/04/2025
Date de reception de l'AR: 07/04/2025

046-214602096-DE_008_2025-DE
A G E D I

République française

LOT

NADAILLAC DE ROUGE - Commune

Séance du 04 avril 2025 18 heures 30

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 27/03/2025

quatre avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis CHASTRUSSE

Présents : 8

Présents : Francis CHASTRUSSE, Stéphane PRUNIERE, Christine BOSREDON, Didier LAJUGIE, Jean-Jacques LAJUGIE, Nathalie LEYDIS, Agnès LEBRUN REDOULOUX, Jean-Marc PARJADIS

Votants: 10

Représentés: Agnès EHRENFELD représentée par Francis CHASTRUSSE, Tatiana MIERMON représentée par Nathalie LEYDIS
Florence LAFAGE

Secrétaire de séance: Christine BOSREDON

Objet: Vote des Taux des taxes directes locales 2025. - DE_008_2025

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 établi par les services fiscaux ;

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés décide de voter les taux suivants :

Taxes	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Taux votés 2025	Produit fiscal attendu
Taxe foncière (bâti)	227 400	39.38%	89 550
Taxe foncière (non bâti)	5 900	258%	15 222
Taxe habitation (résidence secondaire)	145 900	10.17 %	14 838
		Total	119 610

119 610 (produit attendus) - 32 856 (coefficient correcteur) = 86 574

Montant Total Prévisionnel 2025 au titre de la fiscalité directe locale 86 574

Acte rendu exécutoire après
dépot en Préfecture @

Publié @ 07/04/2025

Le Maire
Francis CHASTRUSSE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme à l'original
Le Maire, Francis CHASTRUSSE

Le secrétaire de séance

CHRISTINE BOSREDON.

